

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-035 **« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »**

L'an 2022, le jeudi 17 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 10 mars 2022 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 71

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Stéphanie PARIS, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO, Gisèle LEVRAT, Pascal BONETTI, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Marcel CHEVÉ, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET (*jusqu'à la délibération n°2022-033*), Charlotte SUPERNAK, Gérard BROCHIER, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Marilyn BOTTEX, Viviane VAUDRAY, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pierre BOILEAU, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Fabrice VENET (*jusqu'à la délibération n°2022-064*), Marie-Claude REGACHE (*jusqu'à la délibération n°2022-064*), Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nathalie FOUGERAY, Agnès OGERET, Valérie BERNARD, Sébastien GOBET, Françoise GIRAUDET (*jusqu'à la délibération n°2022-055*), Franck CHARBONNEL, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Aurélie PETIT (à Liliane FALCON), Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Serge GARDIEN (à Laurent REYMOND-BABOLAT), Stéphanie JULLIEN (à Dominique DALLOZ), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Frédéric TOSEL (à Jean-Alex PELLETIER), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Jean ROSET (à Agnès OGERET), Lionel CHAPPELLAZ (à Marilyn BOTTEX), Sylviane BOUCHARD (à Eric BEAUFORT), Bernard GUERS (à Roselyne BURON).

Etaient excusés et suppléés : Christian LIMOUSIN (par Charlotte SUPERNAK), Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Pascal PAIN (par Pierre BOILEAU), Nazarello ALONSO (par Nathalie FOUGERAY), Daniel BEGUET (par Valérie BERNARD), Maud CASELLA (par Sébastien GOBET), Françoise VEYSSET-RABILLOUD (par Franck CHARBONNEL).

Etaient excusés : Jean PEYSSON, Alexandre NANCHI, Jean MARCELLI, Jean-Luc RAMEL, Emilie CHARMET.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Roland VEILLARD, Walter COSENZA, Frédéric BARDOT, Gaël ALLAIN.

Objet : Attribution de subventions 2022 aux associations sportives au titre de la saison 2021-2022 (écoles de sport labellisées)

VU l'avis favorable de la commission sport, jeunesse, solidarité et insertion du 3 mars 2022 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 7 mars 2022 ;

M. Jean-Pierre GAGNE, vice-président, rappelle que depuis 2010, une aide est réservée aux clubs dotés d'une école de sport labellisée.

Au vu des informations données par les mairies et des certificats de labellisation, 22 écoles sont recensées cette année sur le territoire de la Communauté de communes, listées ci-dessous.

Sur proposition de la commission, le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une subvention aux clubs suivants au titre des écoles de sport labellisées :

- Club de basket de Meximieux
- Club de rugby de Meximieux
- Club de rugby d'Ambérieu-en-Bugey

.../...

- Club de volley de Meximieux
 - Club de volley d'Ambérieu-en-Bugey
 - Club de handball de Meximieux
 - Club d'escrime d'Ambérieu-en-Bugey
 - Club d'escrime de Meximieux
 - Club de pétanque de Meximieux
 - Club de tennis de Lagnieu
 - Club de boules de Saint-Vulbas
 - Club de boules de Meximieux
 - Club de tir à l'arc de Sainte-Julie
 - Club d'athlétisme d'Ambérieu-en-Bugey
 - Club de natation d'Ambérieu-en-Bugey
 - Club de course d'orientation d'Ambérieu-en-Bugey
 - Club de marathon d'Ambérieu-en-Bugey
 - Club de tennis de table d'Ambérieu-en-Bugey
 - Club de tennis de table de Meximieux
 - Club de gymnastique d'Ambérieu-en-Bugey (Le Réveil)
 - Club de gymnastique de Lagnieu
 - Club d'échecs de Meximieux.
- FIXE l'aide versée aux écoles de sport labellisées à hauteur de 800 euros par club, soit un total de subventions de 17 600 euros.
- DIT que ces subventions seront versées au titre de l'exercice budgétaire 2022 de la CCPA.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 22 mars 2022
Affichée le 22 MARS 2022*

Le Président, Jean-Louis GUYADER

pour le président et par délégation,
vice-président,
Marcel JACQUIN

